

4. Que faire en cas de problème?

Qui prévenir

En présence d'individus suspects prévenez ou faites prévenir la gendarmerie en précisant votre position exacte et les circonstances.

La patrouille disponible la plus proche sera alors immédiatement orientée vers vous pour procéder au contrôle des suspects et recueillir discrètement votre témoignage.



Vous êtes victime d'un cambriolage

LAISSEZ LES LIEUX EN L'ÉTAT, NE TOUCHEZ À RIEN !

Prévenez la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Dressez immédiatement un inventaire des objets dérobés.

Apportez-le à l'occasion de votre dépôt de plainte, avec les caractéristiques précises de vos biens (factures et photos).

DONNEZ LE PLUS D'INFORMATIONS POSSIBLE A LA GENDARMERIE AFIN DE SIMPLIFIER L'ENQUETE

Relevé de plaque d'immatriculation, type d'objets volés, heure de l'effraction si possible, témoins éventuels...

Contactez la gendarmerie la plus proche pour toute information complémentaire



Fiche de prévention

Quelques conseils pour vivre son commerce, en toute tranquillité...



Les commerces de proximité du Morbihan, comme les particuliers, peuvent être victimes de cambriolages.

Pour prévenir ce genre d'actes délictueux, nous vous présentons dans le cadre du **plan départemental de sécurité** une fiche indiquant quelques techniques de protection pour votre commerce.

GROUPEMENT DU MORBIHAN
2 Place de la Libération - 56000 VANNES
02 97 54 75 00
ggd56@gendarmerie.defense.gouv.fr

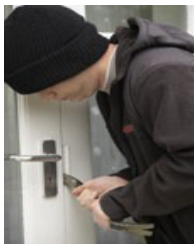
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES D'ALLAIRE
22 Rue de Redon 02 99 71 91 01
BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME D'AURAY
2 Rue de la Forêt 02 97 24 17 17
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE BAUD
16 Rue du Maréchal Leclerc 02 97 51 03 07
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE CARNAC
40 Rue de Saint-Cornely 02 97 52 06 2
BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE GROIX
5 Rue Francis Stéphant 02 97 86 81 17
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE GUER-COËTQUIDAN
2 Avenue de Brocéliande 02 97 75 70 55
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE JOSSELIN
1 Rue des Carrouges 02 97 22 20 26
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LANGUIDIC-HENNEBONT
6 bis Avenue de la République 02 97 36 20 25
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LE FAOUËT
721 Cours Carré 02 97 23 07 37
BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE LE PALAIS
Résidence Les Glacis 02 97 31 80 22
BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE LORIENT
32 Rue Ducouëdic 02 97 64 27 17
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE MUZILLAC
21 Rue du Général de Gaulle 02 97 41 67 07
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PLOËRMEL
1 Rue du Mississippi 02 97 74 06 14
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PONT-SCORFF
Rue de Lorient 02 97 32 61 17
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PONTIVY
1 Rue Julien Guidard 02 97 25 00 75
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PORT-LOUIS
8 Rue de la Citadelle 02 97 82 46 19
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE QUESTEMBERT
47 Boulevard Louis Pasteur 02 97 26 10 09
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE THEIX
Route de Noyal 02 97 43 02 22
COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE VANNES
2 Place de la Libération 02 97 54 75 00

1. Conseils pour la protection

Fortifiez les ouvertures

- Les ouvertures doivent être sécurisées par des cloisons de sécurité, des blindages de porte, des serrures de sûreté...

- Assurez-vous de leurs fixations ou ancrages.



Protégez-vous

- Munissez-vous de matériaux contre le vandalisme.

- Mettez en place des parois de verre résistantes, des cachets de sécurité, un système d'alarme et des rideaux métalliques.

Rendez vos accès plus difficiles

- Verrouillez vos portes à la fermeture de l'établissement et lors de vos absences, aussi minimales soient-elles.

- Établissez si possible une carte magnétique ou un code personnel pour l'accès à votre commerce et à ses locaux annexes.



Attention aux «rôdeurs»!

- Soyez vigilants lors de rassemblements hostiles dans les lieux publics.

- Soyez vigilants envers les personnes dont la présence dans le secteur est inhabituelle ou dont le comportement est suspect doit attirer votre attention.



2. Conseils pour la surveillance

Surveillance par les employés

- Placez des téléphones à côté des caisses de votre magasin.

- Étudiez la possibilité d'installer des caméras de surveillance conformément à la réglementation



Surveillance formelle

Si l'infrastructure de votre commerce s'y prête, vous pouvez également placer un chien de garde à proximité ou dans l'enceinte de votre entreprise.



3. Lutte contre les escroqueries

Méfiez-vous des faux fournisseurs!

- Avant de payer quoi que ce soit, toujours contacter le service fournisseur:

Il est très facile pour un escroc d'imiter un courrier provenant d'une entreprise en changeant simplement les coordonnées. Il faut donc contacter l'entreprise citée en recherchant par un autre moyen ses réelles coordonnées.

- Toujours vérifier la qualité déclarée de son interlocuteur

Internet et la sécurité

- Sécurité des paiements par Internet

N'EFFECTUER DE PAIEMENTS SUR INTERNET QUE SUR DES SITES SÉCURISÉS

Ces derniers présentent toujours ce type d'adresse:

[https:// \(s pour sécurisé\) qui est suivi d'un cadenas.](https://secure.[redacted].org)



- Escroqueries bancaires

NE JAMAIS COMMUNIQUER SES COORDONNÉES BANCAIRES OU SES CODES D'ACCÈS PAR MAIL OU SUR UN SITE NON SÉCURISÉ

Protéger son ordinateur par un pare-feu, un anti-virus et un anti-espion À JOUR, afin de protéger ses coordonnées bancaires.